Présentation Synthétique Budget Primitif 2024 Centre d'Animation et d'Hébergement de Loisinord

Les comptes de gestion ont été validés par le comptable, le budget primitif reprend les résultats de 2023, après le vote du compte administratif.

Page 4 :
Le résultat de clôture 2023 présente un excédent de fonctionnement de 50 669,07€ et un excédent d'investissement de 164 842,88 €
Ainsi le budget primitif 2024 du CAHL s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 315 856,07€ et en investissement à hauteur de 215 644.88€.

Quant à la section de fonctionnement :
A/ pour les dépenses :
Page 12 :

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges à caractère général : chapitre 011 : 203 044,07€, pour le fonctionnement du Centre d'Hébergement.
- les charges de personnel : chapitre 012, estimées à 60 000,00€, reversées au budget principal,
- les crédits pour les créances éteintes : chapitre 65 : 1 010,00 €
- les titres annulés sur exercices antérieures chapitre 67 : 1000,00€

Les dépenses d'amortissement : chapitre 042 s'élèvent à 50 802,00€. (dépenses de fonctionnent qui s'équilibrent avec les recettes d'investissement page 16)

B/ pour les recettes :
Page 14:

- Chapitre 70 : 20 000,00€, pour les recettes d'exploitation.
- Chapitre 77 : 224 000 €, il s'agit de la subvention du budget principal
- Chapitre 042 : 21 187 €, pour l'amortissement des subventions. (recettes de fonctionnement qui s'équilibrent avec les dépenses d'investissement page 15).

Et le compte 002 : pour le report de l'excédent de fonctionnement de 50 669,07 €

Quant à la section d'investissement :
page 15

A/ pour les dépenses :
Chapitre 20 : une provision de 10 000.00 €, pour des frais d'études.
Chapitre 21 : une provision de 125 000,00€, pour les immobilisations : acquisitions matériels (tables, chaises, diables, …)
Chapitre 23 : 59 457,88€
Il s'agit de provisions des travaux le cas échéant.

Chapitre 040 : 21 187,00 €, pour l'amortissement des subventions.

B/ pour les recettes :
Page 16 :

Chapitre 040 : 50 802,00 €. Il s'agit des amortissements.

Et le compte 001 : pour le report de l'excédent d'investissement de 164 842,88 €